

**Association pour la gestion des résidus  
pharmaceutiques post-consommation**

**Bulletin du Programme de reprise des  
médicaments**



**AGRPC Mai 2009**

Le *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* est une publication électronique trimestrielle de l'AGRPC, qui vise à vous tenir au courant des récents développements. Tous les membres peuvent s'y abonner ou s'en désabonner; pour ce faire, il suffit de suivre les instructions figurant à la fin du présent numéro.

**LE POINT SUR LES ACTIVITÉS PROVINCIALES**

*COLOMBIE-BRITANNIQUE*

*Le Programme de reprise des médicaments primé*

Le Metro Vancouver Waste Management Committee et l'Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation sont les lauréats du **Prix d'excellence** 2009 de la British Columbia Pharmacy Association en reconnaissance de leur contribution au Programme de reprise des médicaments pour l'élimination écologique des médicaments périmés ou inutilisés. Le prix sera remis à M. Jim Favaro, directeur de l'AGRPC, lors de la Conférence annuelle de 2009 de la BCPhA, plus tard ce mois-ci. Félicitations à nos partenaires et à nos membres, qui sont les grands artisans de cette réussite.

*PRM Rapport trimestriel*

Voici un compte rendu du *Programme de reprise des médicaments* en Colombie-Britannique pour la période de janvier à mars 2009.

<b>Sommaire des reprises (réel) :</b>	<b>T1 - 2009</b>	<b>T1 - 2008</b>
<b>Conteneurs expédiés aux pharmacies</b>	<b>1 001</b>	<b>913</b>
<b>Conteneurs reçus des pharmacies</b>	<b>956</b>	<b>703</b>
<b>Poids des produits pharmaceutiques (kg)</b>	<b>10 850</b>	<b>7 734</b>

- Les volumes pour le trimestre sont à la hausse de 40,3 % et le nombre de conteneurs reçus, de 36 %, par rapport à 2008.
- Les frais de cueillette sont restés constants, malgré l'accroissement des activités. Cela est attribuable aux nouveaux conteneurs rectangulaires plus spacieux qu'on a commandés afin de réduire les volumes et le supplément carburant.

---

### **ONTARIO** *Élaboration du plan du Programme de recyclage des DSDM*

M. Robert White (président) et M<sup>me</sup> Ginette Vanasse (directrice générale) ont rencontré M. John Vidan, directeur de la Politique de gestion des déchets, ministère de l'Environnement de l'Ontario, le 20 avril pour discuter du Règlement sur les DSDM et d'un programme de reprise des médicaments pour l'Ontario. Au cours de la réunion, nous avons appris que le gouvernement de l'Ontario est tout autant préoccupé par la réduction de la quantité de matières destinées aux sites d'enfouissement que par les incidences des résidus pharmaceutiques sur l'environnement. C'est fort probablement pour cette raison que Stewardship Ontario, l'organisme de financement de l'industrie (OFI) pour le programme de boîtes bleues, a également été désigné OFI pour la catégorie des déchets spéciaux et dangereux municipaux. Bien que les organismes de gestion puissent demander à être exemptés du plan du programme une fois que le ministre de l'Environnement aura enfin approuvé celui-ci, l'AGRPC estime qu'un programme de reprise semblable à ceux de la Colombie-Britannique et de l'Alberta pourrait se révéler difficile à appliquer en Ontario sans une définition acceptable de « produits pharmaceutiques ».

Nous pouvons nous inscrire comme participants à la prochaine webémission prévue pour le 19 mai; l'information sera communiquée au préalable (voir à cet égard le site : <http://www.stewardshipontario.ca/mhsw/ntk/2009/issue9.html>). On y présentera le plan du programme pour toutes les matières visées par les DSDM ainsi que les cibles et les frais de cueillette et l'établissement des honoraires des gestionnaires. Pour obtenir de plus amples renseignements, il suffit de communiquer avec [ginette.vanasse@medicationsreturn.ca](mailto:ginette.vanasse@medicationsreturn.ca).

---

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LE JEUDI 11 JUIN 2009**

À titre de membre de l'AGRPC, vous devriez avoir reçu un avis de notre prochaine AGA qui aura lieu le 11 juin aux bureaux de la Katz Group of Companies à compter de 10 h 00. Si vous n'avez pas reçu cette information, veuillez communiquer avec le bureau au 613-723-7282. Les documents envoyés par courriel étaient : l'avis de convocation avec l'ordre du jour et le formulaire de procuration. S'il vous est impossible d'y assister, veuillez nous retourner votre procuration par fax au 613-723-0779. Les états financiers vérifiés et le rapport de la directrice générale seront disponibles sur place.

N.B. Il y a un poste à pourvoir au Conseil d'administration pour un représentant ou une représentante des secteurs des produits génériques et celui de recherche pharmaceutique. Si ce poste vous intéresse, veuillez communiquer avec le bureau. Il exige un déplacement pour

l'AGA, quelques conférences téléphoniques au cours de l'année et une rencontre avec le ministère de l'Environnement, au besoin.

### **PROCHAINES ACTIVITÉS DU BUREAU**

- Les factures 2009 pour le *Programme de reprise des médicaments* ont été envoyées à la personne-ressource ou à la personne responsable de la facturation. Veuillez faire en sorte que cette facture soit réglée. Des frais de retard (5 %) s'appliqueront après 60 jours. Vous pouvez toujours communiquer avec le siège social si vous avez besoin de renseignements complémentaires au sujet de ces frais.
- Participation au Comité directeur des DSDM et au Groupe de travail sur les produits pharmaceutiques en Ontario.
- Participation à la conférence annuelle du RCBC et à la rencontre des gestionnaires avec le ministère.

---

#### **Pour s'abonner ou se désabonner :**

Si vous avez reçu le présent bulletin électronique directement de l'AGRPC, c'est que votre entreprise est déjà inscrite et que vous figurez dans la liste comme personne-ressource. Pour s'abonner au *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* ou s'en désabonner, veuillez envoyer un courriel à [pcpsa@medicationsreturn.ca](mailto:pcpsa@medicationsreturn.ca) en y donnant les renseignements suivants :

*Objet* : Abonnement [ou Désabonnement]

*Texte* : Bulletin du Programme de reprise des médicaments;  
[votre nom]; [nom de votre entreprise]; [votre adresse de courriel]

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la politique de protection des renseignements personnels de l'AGRPC, veuillez communiquer avec la directrice générale au 1-613-723-7282 (poste 240) ou consulter cette politique à [http://www.medicationsreturn.ca/privacy\\_policy\\_en.php](http://www.medicationsreturn.ca/privacy_policy_en.php).

---

#### **\*\*\*Info et rétroaction :**

L'Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation (AGRPC) est un organisme sans but lucratif qui a pour mandat d'élaborer des démarches harmonisées pour les programmes de reprise des médicaments au Canada. Envoyez vos questions et commentaires concernant ce bulletin à [info@medicationsreturn.ca](mailto:info@medicationsreturn.ca). Le bulletin peut être transmis à toute personne intéressée.